



RÉVISION DU PLAN D'URBANISME

ENSEMBLE
DESSINONS
MAGOG.COM

Quels défis
devons-nous
relever en matière
d'aménagement
du territoire?

Comment favoriser
un développement
respectueux de
l'environnement?

Qu'est-ce qui
rend votre
quartier unique?

SOIRÉE PORTES OUVERTES

Venez discuter avec nous!



Mardi 27 juin, entre 17 h et 20 h

Formule libre - Arrivez à l'heure
qui vous convient!



Centre communautaire
95, rue Merry Nord



Inscriptions avant le 26 juin :
ensembledessinonsmagog.com

Venez en famille!
L'opinion des petits
comme des grands est
importante pour nous!

Les points soulevés lors des discussions
serviront à l'élaboration du nouveau
plan d'urbanisme de la Ville de Magog.





COLLECTE DES ENCOMBRANTS



SECTEUR B Du 26 au 30 juin

>412194

ENVIRONNEMENT



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Secteur B : 26 au 30 juin

Secteur A : 3 au 7 juillet

Déposez vos matières admissibles en bordure de rue le dimanche précédant

la collecte. Lorsque vos objets sont réutilisables, privilégiez le réemploi. Vous pouvez également favoriser le recyclage et la valorisation en vous rendant à l'écocentre.

ville.magog.qc.ca/encombrants



DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOST

Tous les samedis de juin et juillet

9 h à midi

À l'écocentre

- Apportez vos contenants (maximum 4 X 20 litres par adresse);

- Ayez en main votre carte de citoyen valide;
- N'utilisez pas ce compost pour votre potager.



Merci de ne pas nourrir les oiseaux!



NE NOURRISSÉZ PAS LES OISEAUX

Les oiseaux nourris par les humains développent une dépendance et peuvent interrompre leur cycle migratoire. Leurs excréments contribuent à la présence de cyanobactéries et à la dermatite du baigneur.



ÉVITEZ LA DERMATITE DU BAIGNEUR

Voici quelques mesures préventives qui sont recommandées aux baigneurs :

- Appliquez une épaisse couche de crème solaire avant la baignade;

- Réduisez de quelques minutes le temps de la baignade;
- Rincez et séchez la peau en la frottant vigoureusement avec une serviette;
- Évitez de sécher à l'air libre;
- Ne nourrissez pas les oiseaux aquatiques.

Si vous avez été infecté par la dermatite, remplissez le formulaire en ligne au ville.magog.qc.ca/dermatite.

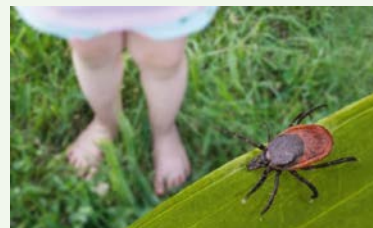


VOUS DÉMÉNAGEZ?

Laissez les bacs roulants pour la collecte des matières résiduelles sur place. Les bacs de déchets, de recyclage et de matières compostables fournis par la Ville sont attribués à l'adresse et non au propriétaire.

Utilisez l'écocentre pour vos surplus de boîtes.

ENVIRONNEMENT



PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LA MALADIE DE LYME!

- Portez des pantalons longs, des souliers fermés et des bas;
- Appliquez un chasse-moustiques contenant du DEET;
- Prenez une douche dès votre retour à la maison;
- Inspectez votre peau à la recherche de tiques et retirez-les rapidement.

DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



APPEL DE CANDIDATURES COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

La Ville de Magog recherche des candidats pour siéger au sein du CCU qui a pour mandat d'étudier et de faire des recommandations en matière de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), de dérogations mineures et de modifications aux règlements d'urbanisme et autres demandes en lien avec l'aménagement du territoire.

Soumettez votre candidature en envoyant une lettre qui mentionne vos intérêts, compétences, expertises ou formations en matière d'urbanisme, d'architecture, de construction, de promotion immobilière, d'architecture du paysage, de design, de génie, de sciences de l'environnement ou de développement social.

urbanisme@ville.magog.qc.ca

SÉANCES PUBLIQUES



SÉANCES ORDINAIRES

Lundi 3 juillet, 19 h 30

En personne : Salle du conseil, 2^e étage de l'hôtel de ville

En ligne : NousTV (HD 555), Epico 100 et webdiffusées en direct sur la page Facebook et la chaîne YouTube

de la Ville. Posez vos questions sur le fil de la publication en direct sur Facebook ou par téléphone au **819 843-3333, poste 444**.

Vendredi 7 juillet

Ne manquez pas l'émission *Votre conseil municipal en bref* pour connaître le résumé des séances. Elle est diffusée sur NousTV et la page Facebook de la Ville.

ville.magog.qc.ca/seances-conseil

VIE CITOYENNE



RENOUVELEZ VOTRE CARTE DE CITOYEN

En ligne (recommandé) ou sur rendez-vous à la Bibliothèque Memphrémagog. Ayez en votre possession une preuve de résidence ainsi qu'une pièce d'identité.

Elle est requise pour :

- S'abonner à la Bibliothèque Memphrémagog;
- Se stationner gratuitement à certains endroits;
- S'inscrire aux activités culturelles et sportives;
- Accéder à l'écocentre.

Elle facilite et accélère :

- Le lavage et la mise à l'eau des embarcations à la rampe de la Ville de Magog;
- La location des bouées d'amarrage et des quais flottants.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS



SECTEUR A Du 3 au 7 juillet

7-41214<

TRAVAUX PUBLICS



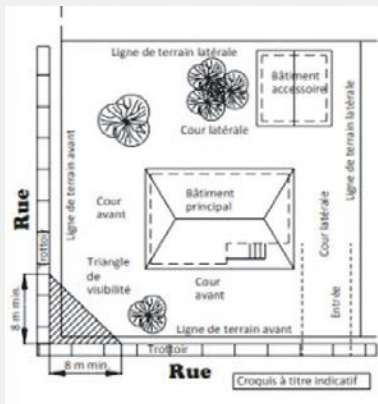
ATTENTION À NOS TRAVAILLEURS

Magog

CHANTIERS ROUTIERS : ATTENTION À NOS SIGNALEURS!

- Adaptez votre conduite;
- Respectez la signalisation orange et la limite de vitesse indiquée;
- Traitez les autres usagers avec respect et tolérance, qu'ils soient derrière un volant, à pied ou à vélo;

- Gardez votre sang-froid en toutes circonstances;
- Gardez une distance sécuritaire avec le véhicule qui vous précède.



TRIANGLE DE VISIBILITÉ ET ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION

Sur les coins de rue, un triangle doit être laissé libre de tout ouvrage, construction ou autre, afin de permettre une bonne visibilité aux usagers de la route. Certains aménagements sont toutefois autorisés.

ville.magog.qc.ca/triangle-visibilite



INSPECTION ET NETTOYAGE DES CONDUITES D'ÉGOUT

Des travaux d'inspection et de nettoyage des conduites d'égout sont en cours dans différents secteurs de la ville. Pour effectuer ce nettoyage, des jets d'eau sont projetés contre la paroi de la conduite dans le but

de déloger les dépôts. Ces travaux peuvent occasionner certains désagréments comme des bruits et des odeurs en provenance de vos appareils sanitaires.

Les propriétaires d'immeubles doivent installer des clapets antiretours et les maintenir en bon état de fonctionnement, conformément à la réglementation municipale et au Code de construction du Québec.

Vérifiez, au moins une fois par année, que le clapet et sa charnière ne sont pas obstrués par des débris afin d'assurer l'étanchéité du dispositif.

VIE CITOYENNE



FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC ET FÊTE DU CANADA

- Les bureaux municipaux seront fermés le vendredi **23 juin** et le vendredi **30 juin**.
- L'écocentre et la bibliothèque seront fermés le samedi **24 juin**.
- La bibliothèque sera fermée le samedi **1^{er} juillet**.

SÉCURITÉ INCENDIE



VISITES RÉSIDENTIELLES DES POMPIERS

Jusqu'au 31 octobre

Le Service de sécurité incendie fait du porte-à-porte aux résidences ciblées par le programme de vérification des avertisseurs de fumée, des détecteurs de monoxyde de carbone et du numéro civique.

Merci d'accueillir les pompiers et de faire de votre sécurité une priorité!



FEUX D'ARTIFICE

Il est strictement défendu d'utiliser des feux d'artifice domestiques, de grands feux d'artifice ou des pièces pyrotechniques sans avoir obtenu une autorisation de la Ville au préalable.

Assurez-vous que la vitesse du vent est inférieure à

20 km/h ou que l'indice d'inflammabilité émis par la SOPFEU se situe sous le niveau très élevé.

Pour obtenir une autorisation, remplissez le formulaire au ville.magog.qc.ca/feux-artifice

CULTURE, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE



INSCRIPTIONS AU HOCKEY MINEUR

Les inscriptions pour la saison 2023-2024 débuteront le **mardi 27 juin**.

- En ligne au ville.magog.qc.ca/inscription (carte de citoyen valide obligatoire pour le parent qui inscrit et les enfants à inscrire).

- En personne au centre communautaire (95, rue Merry Nord). Procédure obligatoire pour les non-résidents.

ville.magog.qc.ca/hockey



CORRIDOR DE NAGE ET PLAGES

Corridor de nage

Accessible de la pointe Cabana
Surveillé :

- Dimanche, mardi et jeudi : 8 h à 11 h

- Lundi et jeudi : 18 h à 20 h

ville.magog.qc.ca/corridor

Plages

Des Cantons et de l'Ouest

Surveillées tous les jours : 11 h à 18 h

ville.magog.qc.ca/plages

Saviez-vous que les deux plages municipales de Magog sont certifiées Pavillon Bleu depuis 11 ans? Pour obtenir cette certification annuelle, Magog répond à 33 exigences strictes en lien avec la qualité de l'eau, la gestion environnementale du site, la sécurité et les services offerts.

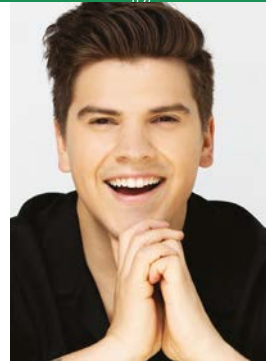


\ CINÉMA PLEIN AIR

Super Mario Bros

14 juillet \ 20 h 30

- 👤 Pour tous \ Gratuit
- 📍 Parc Omerville



\ CIRCUIT DES ARTS MEMPHRÉMAGOG

1^{er} au 9 juillet \ 10 h à 17 h

- 👤 Pour tous \ Gratuit
- 🌐 circuitdesarts.com \ [f circuitdesartsmagog](https://www.facebook.com/circuitdesartsmagog)

\ FESTIVAL Ô MEMPHRÉ

7, 8 et 9 juillet \ Dès 18 h

- 👤 Pour tous
- 🌐 festivalomemphre.com
- 📍 Pointe Merry



\ BIBLIOTHÈQUE MEMPHRÉMAGOG

CLUB DE LECTURE DE CLÉMENCE ET ATELIERS POUR LES 5 À 12 ANS

Les arts

8 juillet \ 10 h 30 à 12 h

On part en voyage

15 juillet \ 10 h 30 à 12 h

L'ÉTÉ À MA BIBLI !

Club LEGO® : parents et enfants de 5 ans et +
9 et 23 juillet \ 10 h 30 à 11 h 30

Jeux vidéo (PS4) entre amis de 8 ans et +
14 juillet \ 16 h 30 à 18 h

Gratuit – Entrée libre

- 👤 Pour s'abonner : ville.magog.qc.ca/bibliotheque/abonnement-et-prêt/abonnement
- Inscription et information : 819 843-3333, poste 899**

\ MAISON MERRY

JOURNÉE DES ABÉNAKIS

Musique, dégustation et artisanat

25 juin \ 11 h à 16 h

JOURNÉE MERRY MUSICAL

Concert en plein air
7 juillet \ Dès 14 h

- 🌐 maisonmerry.ca



\ CENTRE D'ARTS VISUELS DE MAGOG SYLVIE GÉLINEAU : DE L'IMAGINAIRE AU RÉALISME Jusqu'au 17 septembre

- 👤 **Entrée libre**
- 📍 Musée international d'art naïf de Magog
- 🌐 artnaifmagog.com

